Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 5

Artikel: 6 juin : notre première votation fédérale

Autor: Nicod-Robert, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272853

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
1205 Genève

J. A. - Genève
Retour : 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

Mai 1971 - N° 5

femmes suisses

LE MOUVEMENT FÉMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1912 PAR ÉMILIE GOURD

Voyez-vous rouge ?

« Ce fameux petit livre rouge des écoliers, il faudrait peut-être bien en parler une fois dans les colonnes de « Femmes Suisses », me disais-je ; avoir passé outre l'incommensurable ennui qui se dégage de ses pages, être allée au bout, quel exploit... cet énorme effort ne pourrait-on pas l'épargner à d'autres ? » Ainsi enfilais-je quelques réflexions, mais le cœur n'y était pas : on n'a plaisir à rendre compte d'un ouvrage que s'il se situe à un certain niveau. Controverser, oui, mais pas se battre contre des moulins à vent.

Et puis, le jour est venu où j'ai entendu un groupe de jeunes discuter le livre ; approbateurs ou indignés ? ni l'un ni l'autre, mais tristes ; oui, vous avez bien lu, tristes et amers.

Pour qui nous prennent les auteurs du livre ? Croient-ils nous flatter ? Nous ne pensons pas que ces pages nous concernent ; nous ne nous reconnaissons pas dans ces soi-disant victimes du monde des adultes. Utiliser les méthodes proposées pour nous « affranchir » nous rabaisserait à nos propres yeux.

— Cela prouve, enchaînait un garçon à longs cheveux bien coiffés, vêtu d'une chemise lilas tendre, cela prouve que ces prétendus psychologues ne connaissent rien aux vraies aspirations des jeunes.

Et son camarade de conclure, dans le bruissement de toutes les franges de sa veste :

— C'est comme de s'amuser avec les filles, comment veut-on que cela nous apprenne l'amour ? ils veulent nous duper, mais nous, nous savons très bien qu'il n'y a pas d'amour sans engagement, c'est pas une question de morale, ça se comprend si on réfléchit.

Un mot encore : Ces garçons, vous les auriez croisés dans la rue, vous les auriez peut-être jugés sévèrement ; à cause de leurs vêtements.

J. L.

On demande des femmes ingénieurs

Mme Hamburger nous a fait l'honneur de nous recevoir en son laboratoire de l'Ecole polytechnique fédérale, à Lausanne. Seule femme en Suisse, à être professeur dans une école polytechnique, ingénieur de profession et personnalité marquante de notre pays, Mme Hamburger a gardé une simplicité exemplaire et c'est devant un sain jus de pomme et avec le ton de l'amitié qu'elle a bien voulu répondre à nos questions sans laisser apparaître la moindre impatience, alors que nous la savions débordée par ses travaux, ses cours, ses congrès et conférences.

— Les étrangers s'étonnant du petit nombre d'étudiantes ingénieurs qu'offre notre pays, partagez-vous vous-même leur étonnement ?

— Il est vrai qu'il y a très peu d'étudiantes, actuellement, dans les sections d'ingénieurs en génie civil, électriciens, mécaniciens et physiciens.

— Combien, en moyenne ?

— Une par année, rarement plus. Mais il y en a beaucoup plus chez les ingénieurs chimistes (est-ce parce que la cuisine semble encore bien près de la chimie ?) et chez les architectes.

— Quand vous avez passé vos examens pour le diplôme d'ingénieur, je suppose que vous étiez la seule de votre sexe...

— Certes, et la huitième du genre puisque sept femmes seulement m'avaient précédée dans ce domaine, dont deux ingénieurs chimistes.

— A l'étranger, les femmes ingénieurs sont-elles plus nombreuses qu'en Suisse ?

— Un peu plus, mais pas beaucoup. Evidemment, je parle des pays d'Europe occidentale et Amérique, où elles existent dans la proportion de 1 à 4 % seulement. En revanche, en URSS — et, par analogie, dans quelques autres pays de l'Est — on compte 30 % de femmes ingénieurs.

— Pourquoi donc y en a-t-il si peu chez nous ? Seraient-elles moins douées en la matière que les garçons ?

— Je ne le crois pas. C'est avant tout question de préjugé. Les premiers ingénieurs ne furent-ils pas de simples forgerons qui fabriquaient eux-mêmes leurs machines et l'idée qu'il y a des efforts physiques à faire est souvent restée ancrée dans l'opinion publique. Actuellement, les deux tiers des ingénieurs électriciens font de l'électronique et il faut plutôt être intelligent, persévérant, avoir le sens des responsabilités, toutes des qualités qu'on peut trouver aussi bien chez une femme que chez un homme.

— Mais je pense qu'il y a aussi une hérédité ou un exemple. au départ. En ce qui vous concerne, votre père était ingénieur, m'a-t-on dit...

— En effet, chez moi il y a eu à la fois l'hérédité et l'exemple paternel et un encouragement de la part d'amis de mon père.

— Il a été question, récemment, d'une nouvelle législation sur les écoles polytechniques fédérales et d'un questionnaire établi par le Département fédéral de l'Intérieur, questionnaire qui fera l'objet d'une discussion lors de l'assemblée des déléguées de l'Association suisse des Femmes Universitaires où vous devez représenter l'Association vaudoise des « F.U. ». Des décisions seront-elles prises que l'on peut juger intéressantes pour les gens de notre sexe ?

— Non, les décisions seront prises à un autre niveau. Nous donnerons simplement l'avis de nos membres mais, à mon avis, la plus grande évolution dans le domaine qui nous occupe est la réforme de l'enseignement secondaire, et en particulier celle d'il y a une dizaine d'années, du moins dans notre canton, qui a vu l'avènement des écoles mixtes offrant aux filles les mêmes possibilités que les garçons.

— Mais alors, pourquoi y a-t-il encore si peu d'étudiantes ingénieurs ?

— C'est qu'on essaie souvent d'encourager les filles à faire de l'enseignement. Cependant, la nouvelle génération ayant moins de préjugés, nous espérons que la situation évoluera en notre faveur, mais lentement, certes...

— La Suisse compte-t-elle actuellement beaucoup de femmes ingénieurs qui travaillent à plein temps ?

— On peut les compter sur les doigts, alors qu'en France, par exemple, le Cercle d'études des ingénieurs de l'Association des Femmes françaises diplômées des Universités groupe 150 membres environ, qui occupent souvent des postes intéressants dans l'industrie, l'administration ou la recherche.

— Et en Grande-Bretagne, où femmes et hommes sont professionnellement égaux ?

— On compte, là-bas, environ 300 femmes ingénieurs. Et quand on demande à leur association l'âge des affiliées, il nous est répondu qu'elles ont entre 16 et 90 ans !

— J'ai entendu dire qu'un congrès allait avoir lieu assez prochainement.

— Il s'agit du Congrès international des femmes ingénieurs. Cette année — et plus exactement en septembre — il se réunira à Turin.

— Et quels en seront les thèmes ?

— Ils seront au nombre de deux : les femmes et le développement scientifique et technique, d'une part, avec le planning pour le progrès, et, d'autre part, les devoirs professionnels et familiaux de la femme.

— Cela ne concernera, évidemment, que les initiées...

— Pas forcément. Mais si vous ne désirez pas vous déplacer jusqu'à Turin, il y a une autre façon pour vous de nous connaître : en lisant l'ouvrage de Lilian Gilbreth, « Treize à la douzaine », qui est, somme toute, l'histoire d'une femme ingénieur. Quoi qu'il en soit, notre prochain congrès promet d'être aussi intéressant que

(Suite page 5)

... mais c'est plus un préjugé très répandu dans le public que le travail de termite de « la concurrence » qui décourage les femmes à devenir ingénieur !

SOMMAIRE

Page 2 : Emballages à jeter
Page 3 : Les élues genevoises
Page 4 : La 70e assemblée des déléguées de l'Alliance - Activité de la SAFFA
Page 5 : Les hommes victimes de discrimination
Page 6 : La modiste - L'Union des paysannes

6 juin : notre première votation fédérale

Pour notre première votation fédérale, nous sommes gâtées ! Nous aurions pu tomber sur une consultation populaire concernant le prix du lait, la protection des locataires ou les armes atomiques, tous sujets moins rébarbatifs que le régime financier de la Confédération sur lequel le peuple suisse — dans sa juste représentation pour la première fois de son histoire — devra se prononcer le 6 juin.

Une partie de celles qui étaient prêtes à s'intéresser à la politique fédérale sont découragées par le problème à trancher, compliqué et spécialisé. Beaucoup d'hommes le sont aussi, qu'elles le sachent bien et ne fassent pas un complexe d'infériorité de leurs difficultés à « se mettre dans le coup ».

Il est certain qu'un effort particulier — mais pas du tout hors de portée — sera nécessaire pour comprendre le problème. Même en restant chez soi on pourra se documenter, recueillir les éléments permettant de se forger une opinion : durant les prochaines semaines, les journaux débattront largement de la question, la télévision, la radio feront de même dans des émissions spéciales. L'occasion serait également excellente de prendre contact avec les différents partis politiques, des groupements de travail qui organiseront des séances d'information suivies de débats le plus souvent très instructifs. Pour celles qui n'auraient décidément pas le courage de se crocher à ce régime financier, il reste une possibilité tout à fait valable d'aller tout de même voter : elles peuvent suivre le mot d'ordre d'un groupe ou d'un chef de file dont elles connaissent la tendance et approuvent l'action. Faire confiance à des spécialistes peut être sage lorsqu'on a l'impression qu'un problème nous dépasse et lorsqu'on fait ses premiers pas dans un domaine peu familier. Appuyer de sa voix ceux dont on approuve généralement la politique est bien préférable à un abstentionnisme d'indifférence. C'est pour cela que nous espérons une participation féminine importante à la consultation du 6 juin.

PREMIER OBJET DE LA VOTATION

Le régime actuel des finances de la Confédération arrive à échéance à la fin de 1974. La révision partielle proposée devrait — en gros et très schématiquement — permettre de répartir plus judicieusement entre cantons et Confédération les compétences ainsi que les sources de recettes. Rappelons qu'une première version de révision avait été repoussée le 15 novembre 1970 par la majorité des cantons (la majorité des votants l'avait acceptée). La seconde version qui nous est proposée devrait assurer des ressources suffisantes à la Confédération tout en offrant au citoyen des garanties, notamment au sujet de la limite dans le temps de validité de la révision et de l'inscription dans la Constitution des taux maximum des impôts (ce que ne garantissait pas le premier projet).

DEUXIÈME OBJET

L'insertion dans la Constitution d'un article sur la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodantes que sont la pollution de l'air, des eaux, le bruit, les odeurs, etc., est demandée. Chacun pense qu'il est nécessaire de réagir contre les nuisances de toutes sortes et que la protection de notre environnement est urgente. Les promoteurs du projet estiment que l'Etat est le mieux placé pour protéger l'homme et qu'il est important de confier cette nouvelle compétence à la Confédération.

Ces quelques éléments, extrêmement sommaires, donnés dans le but d'amorcer l'intérêt et d'inciter chacun à se documenter sérieusement ces prochaines semaines, par la presse écrite et parlée, sur ces deux importants problèmes.

H. Nicod-Robert.

21 MAI 1971
DE GENÈVE

F 1426